

Guide de la santé orale des Hauts-de-France



Collectif Santé
Mutualiser Prévenir Agir



■ Table des matières

Introduction.....	3
La santé orale au quotidien : prévention consultation, hygiène, nutrition.....	4
Aides financières.....	10
Mieux vivre sa consultation.....	14
La santé orale en établissement.....	18
Améliorer la pratique professionnelle.....	20
Les outils de communication.....	25
Le collectif santé.....	27
Lexique.....	30

La prévention constitue un enjeu majeur de notre système de santé et fait partie intégrante des activités sanitaires, sociales et médico-sociales des établissements et services de nos organisations. La palette d'activités de nos structures privées non lucratives nous permet d'envisager l'accompagnement des personnes de la naissance à la fin de vie. Elle nous permet également d'engager un travail d'étude et de réflexion en toute transversalité, aussi bien en ce qui concerne les patients et usagers, leurs familles et les aidants, que l'ensemble des professionnels de santé investis.

Si la prévention est au cœur de nombreux écrits (Projet Régional de Santé II des Agences Régionales de Santé, PRAPS*...), il l'est également concernant de nombreuses actions et accompagnement, hélas peu connues les unes des autres : organismes de prise en charge, de financement, associations, URPS**, administrations, institutions, fédérations...

Tel a été notre constat lors d'échanges portant sur la prévention en santé orale : chacun propose des actions d'éducation, de formation, d'accompagnement et de prise en charge... trop souvent méconnues impactant de fait directement les personnes les plus fragiles avec parfois un renoncement aux soins.

La coordination des parcours étant aujourd'hui plus que jamais au cœur de nos politiques publiques, les composantes du Collectif Santé (l'APF France Handicap HDF, la FEHAP HDF, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Lille Douai, l'Association HANDIDENT, la MSA, l'Ordre National des chirurgiens-dentistes, l'Association SOSS - Santé Orale et Soins Spécifiques) ont décidé d'œuvrer ensemble, pour rendre plus visible l'ensemble de ces complémentarités concernant la prévention en santé orale.

La transversalité de nos compétences et de nos savoir-faire peut permettre, nous l'espérons, de toucher le plus grand nombre d'acteurs du secteur de la prévention, mais également la population des Hauts-de-France.

Notre objectif principal se traduit par la promotion de la santé et du système de santé au service de l'ensemble de la population, afin de permettre un accès toujours plus facilité et égalitaire à la prévention.

En 2019, la réflexion du Collectif Santé s'adresse aux usagers, aux patients et à leur famille, aux professionnels du secteur, aux directeurs d'établissements et services, qu'ils soient sanitaires, sociaux ou médico-sociaux, aux administrations et institutions concernés par la prévention en santé orale. Dès 2020, il investira une autre thématique du champ de la prévention.

Le Collectif Santé est ouvert à toutes les organisations souhaitant mettre du lien entre tous les acteurs œuvrant dans le cadre de la prévention en région Hauts-de-France. Il a pour objectif de réunir l'ensemble des acteurs du champ de la prévention pour :

- contribuer à une meilleure lisibilité des dispositifs déjà existants,
- mieux mettre en lumière l'ensemble de ces acteurs intervenant sur ce champ et
- contribuer à un meilleur suivi des personnes dans leur parcours.

Venez nous rejoindre ; notre souhait est d'agir ENSEMBLE, pour faciliter et améliorer la prise en charge et l'accompagnement de tous, du plus isolé au plus fragile

Le Collectif Santé

*Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins des plus démunis

** Union Régionale des Professionnels de Santé

La santé orale au quotidien : prévention, consultation, hygiène, nutrition

La visite chez le dentiste **c'est une fois par an !**

Je peux prendre mon rendez-vous à la **date de mon anniversaire** pour ne jamais oublier !

La surveillance permet d'agir rapidement avant que surviennent les douleurs !

En établissement médico-social, des dépistages peuvent m'être proposés !

La prévention orale c'est aussi bien se nourrir, arrêter le tabac, se brosser les dents ... **pensez au bilan de santé !**



■ Les organismes

L'Assurance maladie

C'est l'une des quatre branches de la sécurité sociale. Les organismes qui la composent sont à parité des représentants des employeurs et des salariés et gèrent un service public. Il existe trois régimes principaux :

- le régime général, géré par la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (4 personnes sur 5, en France) ;
- le régime agricole, géré par la caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), couvre les exploitants et les salariés agricoles ;
- la Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) couvre les artisans, commerçants, industriels et professions libérales. *Ce régime prend fin au 1^{er} janvier 2020. Après cette date, ses adhérents seront affiliés au régime général.*

Il existe également d'autres régimes dits spéciaux (SNCF, Sénat...).

AMELI est le site de l'Assurance Maladie. Ses buts :

- Garantir l'accès universel aux droits et permettre l'accès aux soins ;
- Accompagner chacun dans la préservation de sa santé ;
- Améliorer l'efficacité du système.

Pour la santé orale, le programme M'T dents propose des rendez-vous gratuits jusqu'à 24 ans et pour les femmes enceintes

■ Joindre AMELI

☎ 3646

📶 www.ameli.fr

Association de Prévention et d'Education Sanitaire Actions Locales

■ Joindre l'APESAL

☎ 03 20 51 04 62

📶 www.apesal.fr

@ contact@apesal.fr

L'APESAL association, créée en 1985, a pour mission la coordination et la réalisation d'actions en matière de prévention à la santé, d'éducation sanitaire, de dépistage et de suivi en faveur de l'enfant afin de lui éviter toute problématique de santé pouvant mettre en difficulté sa scolarité et son avenir.

Favoriser la prévention, en détectant le plus tôt possible les problèmes de santé de l'enfant inciter les parents à consulter en vue de réaliser un suivi médical, en milieu scolaire dans le département du Nord.

Les Comités d'Hygiènes Buccodentaires 59/62

Les Comités d'Hygiènes Buccodentaires (loi 1901) sont des associations de représentants de la profession dentaire qui mènent des actions en faveur de la santé buccodentaire et proposent des formations aux chirurgiens-dentistes.

Ils proposent des dépistages et des accompagnements des patients à tous les âges de la vie. Ils participent également au dépistage des cancers des voies aérodigestives supérieures (bouche, gorge, etc.).

■ **Joindre le CHBD 59**

@ **chbdnord@gmail.com**

■ **Joindre le CHBD 62**

@ **chbd62@gmail.com**

■ **Joindre HANDIDENT**

☎ **06 20 09 24 10**

🌐 **www.handident.com**

@ **handident@gmail.com**

HANDIDENT

L'association HANDIDENT (Loi 1901), composée à parité de représentants des personnes en situation de handicap et de représentants de la profession dentaire, gère depuis 2005, le réseau d'accès à la santé buccodentaire pour personnes en situation de handicap de tous les âges et quelles que soient les déficiences.

HANDIDENT a pour but de :

- Faciliter l'accès aux soins ;
- Améliorer l'accès aux soins ;
- Développer la prévention en santé orale.

Pour y parvenir, des dépistages, des ateliers éducationnels et des formations sont proposés aux structures médico-sociales, aux personnes et aux chirurgiens-dentistes.

L'Institut Pasteur

Alliant recherche et prévention, le centre Prévention - Santé - Longévité, en partenariat avec le CHU de Lille et l'Université de Lille, adopte une démarche innovante, unique en France, de prévention et d'éducation à la santé, de conseil et d'accompagnement pour un vieillissement actif et réussi.

■ Joindre l'Institut Pasteur

 **03 20 87 78 00**

 **www.pasteur-lille.fr**

 **bilan-sante@pasteur-lille.fr**

Le service de prévention et d'éducation à la santé vous donne des moyens de vivre mieux plus longtemps : coaching santé, conseils aux voyageurs, aide à l'arrêt du tabac et du cannabis, vaccinations, entretien de sa mémoire, remise à l'activité physique, mieux manger.

L'Institut Pasteur propose :

- Des bilans de santé ;
- Un parcours Longévité, un parcours original et innovant de médecine préventive qui va permettre d'identifier les comportements et facteurs protecteurs favorisant les chances de bien vieillir ;
- Un centre de vaccination international ;
- Des études et expertises ;
- Un département formation.

La Mutualité Sociale Agricole (MSA)

Avec près de 26,8 milliards de prestations versées pour 5,6 millions de bénéficiaires, la MSA est le deuxième régime de protection sociale en France. Elle couvre l'ensemble de la population agricole et des ayants droit (salariés et non-salariés).

Interlocuteur unique, la MSA gère l'ensemble des branches de la sécurité sociale : maladie, famille, vieillesse, logement, accidents du travail et maladies professionnelles.

■ Joindre la MSA

 **nord-pasdecalsais.msa.fr**
picardie.msa.fr

La Mutualité Française Aisne - Nord - Pas de Calais SSAM

La vocation de la Mutualité Française Aisne - Nord - Pas de Calais SSAM, au travers de son Réseau de Soins, est de faciliter l'accès de tous à des soins de qualité et de proximité, au meilleur coût.

■ **Joindre la Mutualité Française**

📶 **www.mut5962.fr**

Son Réseau de Soins s'inscrit au sein du premier réseau sanitaire et social de France : soins dentaires, propositions optiques et auditives, soins et hospitalisation à domicile, pharmacies et ophtalmologie, un panel de services ouverts à tous, pour accompagner la population tout au long de la vie.

Implantés dans la région Aisne Nord Pas de Calais, nos 27 Espaces Dentaires Mutualistes proposent une offre diversifiée : soins dentaires, pose de prothèses, soins d'orthodontie, de parodontologie ou d'implantologie, permettant ainsi aux patients de bénéficier de traitements complets pour préserver leur santé bucco-dentaire.

Nos Espaces Dentaires Mutualistes sont engagés dans une démarche qualité fondée sur les bonnes pratiques identifiées avec la Haute Autorité de Santé. Chaque prise en charge est ainsi au cœur de nos préoccupations.

Santé Orale et Soins Spécifiques (SOSS)

SOSS est une association de loi 1901 composée de représentants des professionnels de la chirurgie dentaire, des associations d'usagers de la santé et des soins spécifiques, des réseaux et des acteurs de la santé.

■ **SOSS**

📶 **www.soss.fr**

@ **secretariat.soss@gmail.com**

Créée en novembre 2011, elle a pour objet la promotion de la santé orale des personnes en situation de handicap par le développement de la prévention et de l'accès aux soins. Pour atteindre ce but, l'association se donne comme objectifs de :

- Fédérer les réseaux, associations, acteurs, usagers et représentants d'usagers de la santé orale et des soins spécifiques ;
- Partager les expériences entre les acteurs de terrain ;
- Soutenir toute initiative œuvrant pour un meilleur accès à la prévention et aux soins bucco-dentaires des personnes en situation de handicap ;
- Promouvoir la recherche, la formation et la diffusion des connaissances ;
- Porter auprès des pouvoirs publics des recommandations et propositions qui répondent à son objet.

Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD)

L'UFSBD, association loi de 1901, est l'organisme de la profession dentaire dont l'objet est de susciter, d'animer et de coordonner tous les efforts entrepris en faveur de la santé bucco-dentaire en France.

Une structure décentralisée en un réseau d'associations départementales et régionales qui permet de déployer la politique et les programmes d'actions dans tout le pays et de les adapter aux spécificités de chaque territoire.

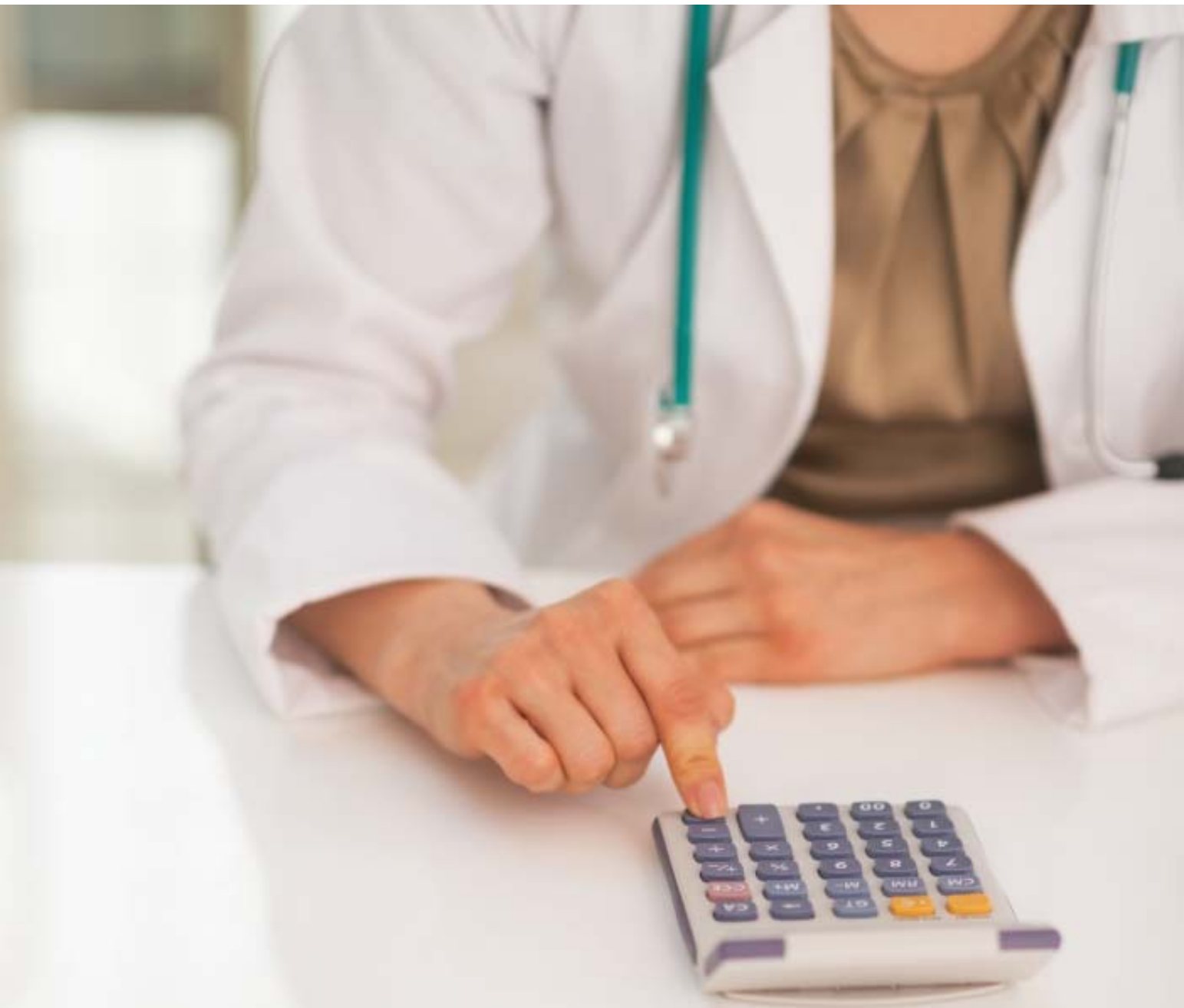
Animée par un réseau de praticiens qui agit au cabinet dentaire pour la promotion de la santé et qui porte les messages de l'UFSBD et de ses partenaires, qui nous permet d'intégrer la santé bucco-dentaire dans des domaines diversifiés.

■ Joindre l'UFSBD

 **03 23 65 75 31**

 **www.ufsbd.fr**

 **ufsbdhautsdefrance@ufsbd.fr**



Les aides financières

Les soins permettant la conservation / réparation des dents (soins conservateurs) sont remboursés par l'Assurance Maladie et les organismes complémentaires (mutuelles et assurances) !
Le reste à charge zéro (RAC 0) est mis en place progressivement dans le cadre de la loi 100% santé !

Des aides exceptionnelles existent auprès des organismes !
Valorisation de l'acte du chirurgien-dentiste pour la prise en soin d'une personne en situation de handicap !

■ Les organismes

Assurance Maladie

En dehors des prestations légales, l'Assurance Maladie a la possibilité d'accorder, grâce à son fond d'action sanitaire et sociale (ASS) des aides financières liées aux dépenses de santé.

Tout assuré social de l'Assurance Maladie en situation sociale difficile peut en bénéficier sous conditions de ressources (barèmes disponibles sur la page locale de chaque CPAM via ameli.fr).

Ces aides sont dédiées au paiement d'un reste à charges, sur présentation d'un devis ou d'une facture acquittée. Il peut s'agir de frais d'optique, dentaires ou d'orthodontie, des frais de séjour hospitalier, d'appareillage auditif...

Pour en bénéficier, l'assuré doit constituer un dossier de demande d'ASS et l'adresser à la CPAM.

La demande d'aide financière de l'assuré est examinée par la Commission d'action sanitaire et sociale (Une commission et un règlement spécifique à chaque CPAM)

Les aides accordées par cette commission sont versées à l'assuré sur présentation d'une facture acquittée. En cas de facture non acquittée ou de devis, l'aide peut également être versée directement au tiers (professionnel de santé, organisme complémentaire...) pour éviter une avance de frais.

■ Joindre AMELI

☎ 3646

📶 www.ameli.fr

La MSA

■ Joindre la MSA

📶 nord-pasdecatalais.msa.fr
picardie.msa.fr

Tous les actes médicaux dentaires ont des tarifs et des conditions de remboursements spécifiques. La prise en charge de la part obligatoire par la MSA varie en fonction des actes pratiqués.

La consultation d'un chirurgien-dentiste ou un médecin stomatologiste est prise en charge par la MSA et est remboursée à 70% pour la part obligatoire sur la base des tarifs conventionnels.

Le reste à charge (ticket modérateur) peut être pris en charge par la mutuelle.

Sous conditions de ressources, vous pouvez solliciter la MSA pour une aide financière sur les prothèses dentaires.

La MSA réalise des bilans bucco-dentaires à destination de ses adhérents agricoles, pour les femmes après accouchement et les personnes de 60 ans et plus.

Il existe également les instants santé destinés aux jeunes (16-24 ans), aux adhérents non consommateurs de soins et aux personnes en situation de précarité, avec une prise en charge buccodentaire possible.

Dispositif particulier

Pour en savoir plus sur la nouvelle convention nationale de santé, article 12, rendez-vous sur www.soss.fr.

Depuis le 1 avril 2019 les chirurgiens-dentistes peuvent bénéficier d'une valorisation de l'acte par une cotation spécifique pour les personnes en situation de handicap ; cette innovation a pour but de faciliter la prise en charge des personnes à besoins spécifiques compensant notamment le temps d'accueil et de prise en charge spécifique ainsi que l'utilisation possible du MEOPA ® (définition page 14).

Les patients concernés sont les bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ou de la prestation de compensation du handicap (PCH), atteints de handicap physique, sensoriel, mental, cognitif ou psychique sévère, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.

Cette prise en charge se matérialise par la valorisation d'un supplément facturable une fois par séance, avec ou sans MEOPA ®, à hauteur de 100 € (cotation YYYY183). Ces 100€ facturés à l'Assurance Maladie ne sont pas à la charge des personnes soignées. La cotation peut être utilisée dans tous les cas où la facturation s'effectue à l'acte, que ce soit en milieu libéral, mutualiste, hospitalier ou autre (hors facturation journalière).

Recommandations et préconisations de l'association SOSS

Il est nécessaire d'informer et/ou échanger avec le chirurgien-dentiste conseil de la caisse d'assurance-maladie dans le cas de praticiens réalisant des soins auprès d'un nombre conséquent de personnes en situation de handicap afin de s'assurer que le droit à la majoration soit connu et reconnu localement. Le chirurgien-dentiste doit faire remplir un document et garder une copie de la justification de l'AEEH ou de la PCH (par défaut demander une déclaration sur l'honneur de la personne ou de son représentant selon le formulaire)

<https://www.soss.fr/single-post/2019/04/01/Convention-nationale-des-chirurgiens-dentistes-ce-qui-change-au-1er-avril-2019>

Les organismes complémentaires

Les organismes complémentaires composés de mutuelles et d'assurances ont leurs règles propres. Nous vous invitons à vous référer à votre contrat individuel.

Certains d'entre eux disposent également d'une caisse de solidarité que vous pouvez également contacter.

C'est également le cas de certaines caisses de retraite ou Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

A titre d'exemple APREVA propose :

Apréva, en qualité de mutuelle, est forcément sensible à la prévention et informe régulièrement ses adhérents sur l'importance de prendre soin de sa santé (et la santé orale en fait partie) au travers d'articles dans ses newsletters ou encore d'actions dans ses points de vente. Dans le cadre du 100% santé il est également attendu la mise en œuvre d'une stratégie de prévention des problèmes dentaires (ainsi que et des troubles auditifs et visuels) dès le plus jeune âge avec :

- la création de trois nouvelles consultations du médecin traitant ou scolaire destinées aux jeunes de 8-9 ans, 11-13 ans et 15-16 ans, prises en charge à 100 % ;
- un renforcement de la prévention bucco-dentaire prévu pour diminuer le recours aux soins prothétiques grâce à la mise en place d'un examen MT'dents obligatoire pour les enfants de 3 ans.

Les adhérents d'Apréva ont accès aux réseaux de soins partenaires de la mutuelle et notamment le réseau de soins mutualiste garantissant :

- des prestations de qualité ;
- des tarifs maîtrisés ;

la pratique systématique du tiers-payant.

Apréva met également tout en œuvre pour développer les conventions avec les professionnels de santé et permettre ainsi à ses adhérents de bénéficier du tiers payant. Plus de 65 500 professionnels de santé sont aujourd'hui référencés dont près de 1 000 dentistes et cabinets dentaires.

Apréva se mobilise aussi autour du 100 % santé et défend avec les autres mutuelles du groupe Aésio l'accès aux soins pour tous. Le dentaire est l'un des postes (avec l'optique et l'audition) visés par la réforme 100% santé dont l'objectif est de supprimer le reste à charge sur certaines prothèses dentaires (aides auditives et équipements optique) en vue de diminuer le renoncement aux soins pour des raisons financières.

Enfin, Apréva met à disposition de ses adhérents un fond social leur permettant d'obtenir, sur constitution d'un dossier examiné par une commission, une aide financière ponctuelle pour la réalisation de soins ou l'achat d'équipements coûteux. Le but de cette démarche étant, là encore, d'accompagner notre adhérent et lui permettre de prendre soin de sa santé.

Mieux vivre sa consultation

Une consultation dentaire se prépare, il existe des **aides à la préparation** !

La peur du chirurgien-dentiste entraîne souvent un accès tardif voire un renoncement aux soins, c'est là que la douleur survient !

La douleur dentaire peut entraîner un changement de comportement chez une personne ayant des difficultés d'expression !

■ Les organismes

L'Assurance Maladie

Présentation page 5

AMELI propose un annuaire en ligne des professionnels de santé :
<http://annuairesante.ameli.fr/>

■ **Joindre AMELI**

☎ **3646**

📶 **www.ameli.fr**

Faculté de Chirurgie Dentaire Centre de soins Abel Caumartin

■ **Joindre le centre
Abel Caumartin**

☎ **03 20 44 59 62**

Le Service d'Odontologie Caumartin du CHU de Lille propose un accès à toutes les disciplines de la Chirurgie Dentaire en assurant à la fois les soins dentaires à tous les patients et la formation clinique des Externes et Internes de la Faculté de Chirurgie Dentaire.

Son activité se caractérise par une offre complète en Soins Préventifs et Conservateurs, Chirurgie Orale, Prothèse et Orthodontie accessible à toute la population des Hauts de France.

Il offre aussi des activités d'excellence en Endodontie, Implantologie, Prothèse complexe, Parodontologie, Occlusodontie.

La prise en charge des enfants et des personnes en situation de handicap est assurée de manière spécifique.

Le plateau technique regroupe 82 fauteuils dentaires et une unité d'imagerie avec panoramique et cone beam (radiographie numérisée).

HANDIDENT

Présentation page 6

L'association propose un annuaire en ligne pour connaître les offres de soins spécifiques sur la région :
www.handident.com

■ **Joindre HANDIDENT**

☎ **06 20 09 24 10**

📶 **www.handident.com**

@ **handident@gmail.com**

SimUSanté/ SimuTED

SimuTED propose des séances préparatoires pour anticiper, habituer, personnaliser et adapter l'accès à des soins sûrs et de qualité pour personnes porteuses de troubles envahissants du développement (TED), troubles du spectre de l'autisme (TSA).

Des séances de simulations du parcours de soins leur permettent de s'habituer aux environnements (accueil, salle d'attente, réalisation d'un examen) : une forme d'entraînement avant la prise en charge lors d'examens réels qui rassure la personne soignée et les accompagnants et permet d'adapter et personnaliser le travail des soignants.

■ Joindre SimuTED



03 22 66 75 40

Centre ressources autisme du
CHU Amiens-Picardie



www.hautsdefrance.fr/simusante



simusanté@chu-amiens.fr

Méthode de préparation et d'aboutissement de la consultation

L'approche cognitivo-comportementale ou TCC

Le professionnel de santé puise dans le comportementalisme les théories sur l'apprentissage des comportements et il puise au cognitivisme le traitement mental de l'information. Selon les besoins du patient, le chirurgien-dentiste utilisera de façon plus ou moins importante l'une par rapport à l'autre.

Au départ, utilisée pour les personnes souffrant de troubles anxieux comme le trouble panique, le trouble anxieux généralisé (TAG) et l'état de stress post-traumatique, cette approche peut apporter de la confiance à chacun lors d'une visite au cabinet dentaire.

La consultation blanche

Une consultation peut se préparer ! C'est avant tout une histoire de communication entre les différents acteurs. Il faut se renseigner sur le déroulement de la consultation et en retour informer le chirurgien-dentiste sur les difficultés que rencontre la personne qui sera examinée. Ses habitudes, ses phobies, ses sensibilités (bruit, lumière, etc) et son outil de communication.

Il faut également prévenir le patient du déroulé de la consultation depuis le transport jusqu'à l'aboutissement du soin. Il est possible de faire plusieurs fois la route et d'entrer dans le lieu de soin pour installer une habitude. Des photos de l'équipe et du cabinet peuvent être réalisées pour répéter les étapes sur un outil de communication. Enfin une consultation « pour faire connaissance » peut être proposée en vue de poursuivre les soins dans la confiance mutuelle.

La relaxation

Elle regroupe plusieurs méthodes qui vont de la respiration profonde à la sophrologie. Toutes ces techniques ont pour but de réduire le stress, l'anxiété et ou la douleur et à prévenir certains troubles. Parlez-en avec votre médecin pour évaluer la méthode la plus appropriée à vos besoins.

L'hypnose

«L'hypnose est un état modifié de conscience, ce n'est ni un état de vigilance ni un état de sommeil», Juliette Gueguen, médecin de Santé publique et chercheur au Centre de recherche en épidémiologie et santé des populations de l'Inserm.

L'hypnose peut être proposée comme alternative aux sédatifs et aux analgésiques. Adressez-vous à votre médecin pour vous faire conseiller.

La prémédication

Elle consiste à préparer un malade à des soins ou à des examens ou à une anesthésie. La prémédication peut être réalisée par le médecin traitant ou par le chirurgien-dentiste uniquement s'il a accès au dossier médical de son patient.

Le MEOPA

Le MEOPA (mélange équimolaire d'oxygène et de protoxyde d'azote) est un gaz composé à part égale d'oxygène et de protoxyde d'azote. Il est utilisé pour soulager certaines douleurs et réservé à l'usage professionnel. L'utilisation du MEOPA nécessite systématiquement la communication du dossier médical du patient au chirurgien-dentiste.

Parcours santé

Le parcours de santé orale permet aux patients d'avoir accès à une offre de soins sur 3 niveaux :

1. Le cabinet libéral
2. L'Unité de Santé Orale Spécifique (USOS)
3. Le plateau de soins sous anesthésie générale

Ce parcours n'est pas immuable, il se combine selon le besoin de la personne. L'anesthésie générale peut être utilisée pour réaliser des soins conservateurs lorsqu'ils sont trop nombreux. Le chirurgien-dentiste réalise une « remise en état » puis le suivi peut se faire en USOS ou en cabinet libéral. Certains patients seront toujours soignés sous anesthésie générale du fait de leurs déficiences qui rendent impossible l'accès à la bouche de la personne.



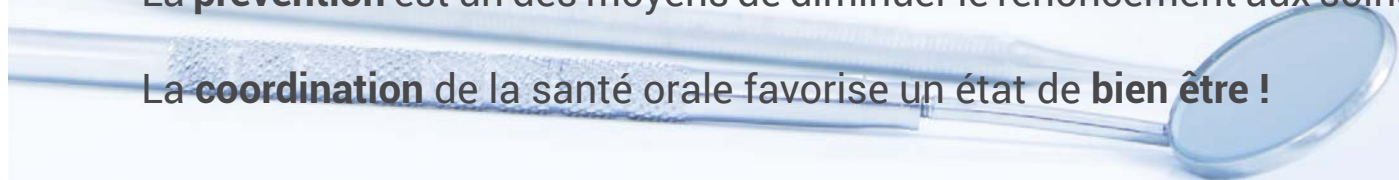
La santé orale en établissement

La santé orale concerne aussi la nutrition, le relationnel, l'esthétique et la communication !

Les établissements de santé et les établissements médicosociaux sont des acteurs de la prévention et de la santé orale par une politique affirmée !

La **prévention** est un des moyens de diminuer le renoncement aux soins !

La **coordination** de la santé orale favorise un état de **bien être** !



■ Formation en établissements et pour les aidants

HANDIDENT

Présentation page 6

HANDIDENT propose des actions de formation continue à l'intention des professionnels du secteur médico-social et des personnes et leurs aidants de tous les âges quelles que soient leurs déficiences.

Un chirurgien-dentiste membre du réseau intervient pour proposer une formation adaptée à l'âge et aux spécificités du public accueilli. Les formations comprennent une mise en situation qui permet d'adapter les outils, les gestes et les postures lors de l'hygiène quotidienne, intègre les notions de prévention et explique le parcours de santé orale. Ces actions sont complétées par le dépistage buccodentaire des personnes accompagnées.

■ Joindre HANDIDENT

☎ 06 20 09 24 10

📶 www.handident.com

@ handident@gmail.com

Santé Orale, Handicap, Dépendance et Vulnérabilité

■ Joindre SOHDEV

☎ 04 37 91 54 14

📶 www.sohdev.org

@ sohdev@ch-le-vinatier.fr

L'association SOHDEV a pour finalité d'améliorer la santé bucco-dentaire des personnes les plus vulnérables : en favorisant l'accès à des soins de qualité, en développant des actions de sensibilisation auprès des professionnels et du grand public, en développant des actions de prévention et d'éducation pour la santé, en organisant des formations spécifiques à la santé orale.

L'association assure des formations en santé orale à destination des professionnels paramédicaux exerçant en établissement pour personnes en situation de handicap. Cette formation personnalisée et adaptée aux besoins de la personne handicapée et aux contraintes des soignants, est dispensée par un chirurgien-dentiste, expert dans la prise en charge de la santé orale des personnes aux besoins spécifiques.

UFSBD

Présentation page 9

La formation vise à améliorer l'accès à l'hygiène dentaire et à la santé bucco-dentaire des personnes dépendantes, de compléter ou faire acquérir au personnel encadrant des connaissances en matière d'hygiène bucco-dentaire et d'inclure le bucco-dentaire dans le projet médical d'établissement.

■ Joindre l'UFSBD

☎ 03 23 65 75 31

📶 www.ufsbd.fr

@ ufsbdhautsdefrance@ufsbd.fr

Améliorer la pratique professionnelle

Accueillir une personne avec des besoins spécifiques au cabinet dentaire demande une formation.

La **formation** initiale ne permet pas encore de préparer suffisamment le professionnel à cet accueil.

Le praticien peut avoir peur lui aussi !



■ Les organismes de formation continue

La Société française des Acteurs de la Santé Publique Bucco-Dentaire (ASPBD)

La Société française des Acteurs de la Santé Publique Bucco-Dentaire est une association (loi du 1^{er} juillet 1901) à but non lucratif.

■ Joindre l'ASPBD

 <http://aspbd.fr>
« formulaire de contact »

La promotion et le développement de la Santé publique bucco-dentaire à travers :

- La recherche et la promotion d'études,
- La création d'outils de référence,
- La diffusion des réflexions, recherches, propositions et actions menées dans ce domaine,
- L'échange d'expériences et la communication entre les acteurs,
- La formation,
- L'intervention auprès des Pouvoirs publics

Centre Ressources Autismes (CRA)

■ Joindre le CRA

Nord-Pas de Calais :

 www.cra-npdc.fr
« formulaire de contact »

Picardie :

 cra-picardie@chu-amiens.fr

 **03 22 66 75 40**

Le CRA est un dispositif régional créé dans le cadre du premier plan autisme 2005-2007.

Il a vocation à être un lieu de rencontre, de croisement, d'échanges pour toutes les personnes concernées par la question des troubles envahissants du développement.

A l'articulation entre les besoins et les ressources et réponses régionales, voire nationales, le centre ressources autismes assure ses missions avec la volonté de mettre en jeu toutes les compétences et partenaires de la région pour apporter aux personnes avec autisme une qualité de prise en charge et de vie toujours meilleure. Les CRA participent à la formation des professionnels et des familles.

HandiConnect

HandiConnect propose un site « ressources » destiné aux professionnels de santé afin de les accompagner dans l'accueil et dans une prise en charge de qualité des patients en situation de handicap.

■ Joindre HandiConnect

 <https://handiconnect.fr/nous-contacter>

C'est un projet collaboratif qui implique au sein de groupes de travail de nombreux experts reconnus dans le champ du handicap.

Groupe Déficience Intellectuelle :

- La filière DéfiScience, le réseau Intelli'cure, les associations Trisomie21 et UNAPEI

Groupe Déficience Visuelle :

- Les associations ARIBa (réseau Basse Vision), ANPEA (Parents d'Enfants Aveugles et malvoyants, AVH (A. Valentin Huy) et la Fédération des Aveugles de France, le centre de référence national des maladies rares Ophtara (Sensgene)

Groupe Polyhandicap :

- Les associations Ressources Polyhandicap Hauts de France, APF France Handicap, CESAP, Croix Rouge Française, Envoludia, le Centre de Ressources Multi Handicap, et l'Institut de Motricité Cérébrale

Groupe Autisme :

- Les associations ARAPI, Autisme France et Hand-Aura , les Centres de Ressources Autisme et le Groupement National, l'EPS Barthélémy Durand

Groupe Bucco-dentaire :

- L'UFSBD, les réseaux de soins bucco dentaires spécifiques (SOSS), les CHU de Reims et de Tours, l'association AMEBUS

Présentation page 9

L'UFSBD propose :

D'adapter l'offre de formation continue
Offrir au chirurgien-dentiste un système complet
d'accompagnement pédagogique, évolutif,
dynamique, interactif et adaptable.

■ **Joindre l'UFSBD**

☎ **03 23 65 75 31**

🌐 **www.ufsbd.fr**

@ **ufsbdhautsdefrance@ufsbd.fr**

De favoriser le dialogue entre le praticien et le patient :

Apporter sous forme de fiches pratiques, sous forme d'articles dans le magazine ou sur le site Internet, des éléments de contenus qui aident le chirurgien-dentiste dans sa démarche de dialogue et dans sa prise en charge.

De faire du cabinet dentaire un véritable espace de santé :

Le cabinet dentaire n'est pas qu'un fauteuil pour les soins. Le cabinet dentaire est un espace complet de santé. L'UFSBD doit pouvoir fournir au chirurgien-dentiste les conseils, les moyens, les formations et les services, qui lui permettent de créer cet espace de santé.

Faculté de Chirurgie Dentaire de Lille Département de Formation Continue

■ **Joindre la Faculté de
Chirurgie Dentaire**

☎ **03 20 16 79 00**

@ **chident-scol@univ-lille.fr**

🌐 **http://chident.univ-lille.fr/formation-continue**

La Faculté de chirurgie dentaire de Lille permet aux chirurgiens-dentistes de se former tout au long de leur carrière. Les formations sont proposées sur le site de l'institution. L'attestation de formation universitaire y est proposée pour le MEOPA.

Handident

Présentation page 6

L'association HANDIDENT propose des actions de formations continues aux chirurgiens-dentistes qui souhaitent améliorer leurs connaissances et leurs pratiques pour l'accompagnement de leurs patients en situation de handicap à tous les âges de la vie.

Les membres du comité scientifique et médical élaborent les programmes et prennent en compte la pluridisciplinarité en faisant appel à ses partenaires comme le Centre Ressource Autisme, Simusanté...

L'USOS de Villeneuve d'Ascq est lieu de stage pour l'attestation universitaire pour le MEOPA.

■ Joindre HANDIDENT

☎ 06 20 09 24 10

📶 www.handident.com

@ handident@gmail.com

SOHDEV

Présentation page 19

■ Joindre SOHDEV

☎ 04 37 91 54 14

📶 www.sohdev.org

@ sohdev@ch-le-vinatier.fr

Les objectifs de la formation "Prendre en charge la santé bucco-dentaire des personnes en situation de handicap en cabinet libéral" : se familiariser avec le handicap et les troubles associés, savoir adopter une approche comportementale, savoir travailler dans une approche pluri-disciplinaire, savoir repérer une anomalie génétique grâce à un examen bucco-dentaire et développer une démarche de prévention adaptée, savoir orienter les personnes en situation de handicap vers des structures compétentes.

SOSS

Présentation page 8

Un colloque pluridisciplinaire est organisé chaque année pour échanger autour des bonnes pratiques et des innovations développées au service de la santé orale des personnes en situation de handicap.

■ SOSS

📶 www.soss.fr

@ secretariat.soss@gmail.com

Les outils de communication



HANDIDENT propose l'ensemble pédagogique « Je me lave les dents ».

Ce livret chevalet a été conçu par une équipe pluridisciplinaire pour aborder l'hygiène avec les enfants en difficulté de compréhension et communication. Il est accompagné d'un CD musical.

www.handident.com

SantéBD est une collection d'outils numériques gratuits qui décrivent avec des illustrations et un langage simple et facile à comprendre (FALC) plus de 50 thèmes de santé : consultations, soins, examens médicaux, prévention...
<https://santebd.org>

Signes de sens rend la société plus accessible aux personnes en situation de handicap sensoriel, psychique, cognitif ou mental (sourds, aveugles, autistes, déficients intellectuels, DYS...), handicaps souvent invisibles.

L'association développe l'accès à l'information, à la communication et aux apprentissages par des solutions innovantes co-construites avec les différentes parties prenantes.

La boutique propose une application gratuite pour l'hygiène buccodentaire : Ben le koala.

www.signesdesens.org

Depuis 25 ans, l'**association SPARADRAP** créée par des parents et des professionnels de la santé, agit chaque jour pour aider les enfants à avoir moins peur et moins mal pendant les soins et à l'hôpital, mieux informer et préparer l'enfant et ses parents à un soin, un examen, une hospitalisation. L'association valorise le rôle des proches auprès de leur enfant dans le cadre des soins. Elle propose des fiches et affichettes.

<https://www.sparadrap.org/boutique>

Programme Autisme & Santé Orale. L'association met à disposition, entre autres, les outils du PASO qui peuvent être téléchargés par les familles sur le site Internet.

Une mallette pédagogique a également été créée pour les aidants professionnels. SOHDEV propose également des fiches pour l'hygiène au quotidien.

www.sohdev.org/fiche-sante-orale

L'UFSBD (Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire), association loi de 1901, est l'organisme de la profession dentaire dont l'objet est de susciter, d'animer et de coordonner tous les efforts entrepris en faveur de la santé bucco-dentaire en France.

L'UFSBD propose des fiches pédagogiques pour l'hygiène et la santé orale pour tous les publics :

www.ufsbd.fr/espace-public/fiches-patients

■ Le Collectif Santé



APF France HANDICAP Hauts-de-France

APF France handicap est une association de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches, mais également une association gestionnaire d'équipements sanitaires et médico-sociaux.

Elle rassemble près de 100 000 acteurs : adhérents, élus, salariés, bénévoles et volontaires, usagers, sans compter ses dizaines de milliers de donateurs et sympathisants. L'association agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, l'inclusion, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille. En région Hauts de France, elle gère plus de 60 structures, accompagne près de 3000 usagers et compte plus de 1800 professionnels.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie Lille Douai

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie est un organisme de droit privé qui exerce une mission de service public.

Elle assure le remboursement des frais de santé et le versement des revenus de remplacement et de substitution des risques maladie, maternité, accidents du travail, invalidité...

La CPAM est également un acteur incontournable dans la lutte contre la précarité et le renoncement aux soins. Elle propose des actions de prévention, de dépistage et d'accompagnement dans l'accès aux soins



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE
PRIVÉS NON LUCRATIFS

Hauts-de-France

FEHAP Hauts-de-France

La FEHAP Hauts-de-France en chiffres, c'est près de 320 établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par 82 organismes gestionnaires (associations, fondations, congrégations, mutuelles, organismes de retraite complémentaire et de prévoyance), plus de 20 200 lits et places et plus de 16 000 professionnels.

La FEHAP est la fédération de référence du secteur Privé Non Lucratif présente, depuis 80 ans, dans tous les champs de la prise en charge et de l'accompagnement des personnes.



HANDIDENT Hauts-de-France

HANDIDENT Hauts-de-France gère le réseau régional d'accès à la santé bucco-dentaire pour personnes en situation de handicap de tous les âges et quelles que soient leurs déficiences. Elle mutualise les connaissances et les compétences professionnelles d'acteurs divers et complémentaires : les chirurgiens-dentistes, les professionnels de santé, les familles et leurs associations, les établissements et services du secteur médico-social, pour trouver des solutions.

Elle mène des actions de formations, des campagnes de dépistage et coordonne les parcours de santé orale.

La Mutualité Sociale Agricole

Avec près de 26,8 milliards de prestations versées pour 5,6 millions de bénéficiaires, la MSA est le deuxième régime de protection sociale en France. Elle couvre l'ensemble de la population agricole et des ayants droit (salariés et non-salariés).

Interlocuteur unique, la MSA gère l'ensemble des branches de la sécurité sociale : maladie, famille, vieillesse, logement, accidents du travail et maladies professionnelles.

La MSA, c'est 1.2 millions d'actifs au régime agricole, soit 1 personne sur 10 en France qui bénéficie des prestations.



L'essentiel & plus encore

Ordre National des Chirurgiens-Dentistes

Les Ordres sont les instances de régulation des professions réglementées.

Créé par ordonnance du 24 septembre 1945, l'Ordre national des chirurgiens-dentistes rassemble toutes les personnes habilitées à exercer la profession de chirurgien-dentiste en France. L'Ordre prend des décisions dans le cadre des textes légaux qui le régissent ; il ne peut agir que dans les limites de sa compétence définie par la loi. L'organisation de l'Ordre des chirurgiens-dentistes repose sur la structure suivante : le Conseil national, les conseils régionaux et interrégionaux, les conseils départementaux



**ORDRE NATIONAL
DES CHIRURGIENS-DENTISTES**

CONSEIL RÉGIONAL
DU NORD-PAS-DE-CALAIS

Santé Orale et Soins Spécifiques (SOSS)

SOSS est une association nationale composée de représentants des professionnels de la chirurgie dentaire, des associations d'usagers de la santé et des soins spécifiques, des réseaux et des acteurs de la santé. Elle a pour but de promouvoir la santé orale des personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie par le développement de la prévention et de l'accès aux soins.



Collectif Santé
Mutualiser Prévenir Agir

■ Lexique

AAH : allocation aux adultes handicapés

AME : aide médicale d'état

AEEH : allocation d'éducation de l'enfant handicapé

AMELI : assurance médicale en ligne

APESAL : association de prévention et d'éducation sanitaire actions Locales

ARS : Agence Régionale de Santé

ASS : Action Sanitaire et Sociale

CCAS : centre communal d'action sociale

CHIRURGIEN DENTISTE :

CMU : couverture maladie universelle

CNAM : caisse nationale d'assurance maladie

COGNITIVISME : tendance théorique mettant l'accent sur les activités supérieures humaines (la cognition) et qui accepte l'idée qu'une connaissance scientifique de ces activités est possible

COMPORTEMENTALISME : courant de la psychologie scientifique qui ne prend en considération que les relations directes ou presque directes entre les stimulus et les réponses

CONVENTION NATIONALE DE SANTE : ensemble de textes de lois visant à régir les prix des actes médicaux entre les professionnels de la santé libéraux et les caisses d'assurance maladie

CPAM : caisse primaire d'assurance maladie

CRA : centre ressources autisme

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

ESAT : établissement et service d'aide par le travail

MBD : qualification en médecine buccodentaire

MEOPA : mélange équimolaire oxygène et protoxyde d'azote

MSA : Mutualité Sociale Agricole

ORTHODONTIE : spécialité médicale visant à prévenir ou à corriger les anomalies de position des dents pour des raisons fonctionnelles et /ou esthétique

ORTHODONTISTE : un médecin-dentiste spécialiste en orthodontie

PARODONTOLOGIE : Discipline consacrée à l'étude des maladies du parodonte (tissus de soutien de la dent)

PARODONTISTE : chirurgien-dentiste spécialisé dans les soins du parodonte

PCH : Prestation de compensation du handicap

PFIDASS : Le dispositif PFIDASS (Plate-Forme d'Intervention Départementale pour l'Accès aux Soins et à la Santé) a pour objectif d'accompagner les assurés sociaux dans leurs démarches de soins pour ceux qui y auraient renoncé

PRAPS : Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins des plus démunis

SANTE ORALE : c'est une approche pluridisciplinaire qui inclue la santé buccodentaire et l'oralité. Elle tient compte des aspects fonctionnels, des troubles divers (masticatoires, déglutition, réflexe nauséeux) et de l'état psychique de la personne.

STOMATOLOGIE : spécialité médico-chirurgicale dédiée à la bouche, aux dents et au visage. Elle concerne les pathologies, anomalies ou blessures de la face y compris les os du crâne et les orbites en cas de traumatisme ou de tumeur de pathologie et la bouche, les dents, les maxillaires et les affections des glandes salivaires.

STOMATOLOGUE : médecin-chirurgien-dentiste spécialiste en stomatologie

URPS : Union Régionale des Professionnels de Santé



Collectif Santé
Mutualiser Prévenir Agir

LE COLLECTIF SANTE

Centre l'Espoir

25 Pavé du Moulin – BP 1

59260 HELLEMMES

Avec le soutien de :

